



POINT DE PRESSE DU PREMIER MINISTRE DE LA RCA ET DE LA REPRESENTANTE SPÉCIALE À BEMBÉRÉ

VERBATIM

Déclarations du Premier ministre, Chef du Gouvernement, Félix Moloua et de la Représentante spéciale du Secrétaire général des Nations Unies en République centrafricaine et Cheffe de la MINUSCA, Valentine Rugwabiza, le 17 janvier 2025, lors de l'inauguration du poste mixte frontalier de Bembéré (Préfecture de Lim Pendé – Région de Yadé), construit sur financement de la MINUSCA.

Radio Ndéké Luka (Parfait Teddy Komessé) : Vous êtes ici à Bembéré, pour l'inauguration du premier poste frontalier mixte, ici presqu'à la frontière avec le Tchad. En quoi est-ce que ce poste peut être bénéfique pour la République centrafricaine ?

Premier ministre : Vous l'avez dit, c'est le premier poste. Ça cadre bien dans la mise en œuvre de l'APPR, l'Accord politique de paix et de réconciliation, qui aujourd'hui nous demande de veiller à l'extension de la présence de l'État, sur tout le territoire. Ça va être extrêmement bénéfique pour la population pour la simple raison que, après la crise, nous avons eu à gérer les problèmes de délimitation des frontières, des questions de matérialisation de cette frontière, les questions de gestion de flux de personnes. Aujourd'hui, on a un outil qui va ramener la sécurité, qui va rassurer la population et qui va permettre le départ pour un développement harmonieux de la République centrafricaine à travers cette localité, le poste de Bembéré.

Ceci répond bien à la Politique Nationale pour la Gestion des Espaces Frontaliers et aujourd'hui, on a une réalisation qui va dans ce sens. Je voudrais de tout mon cœur, au nom du Président de la République, Chef l'État, remercier la Représentante spéciale de la MINUSCA et tout son personnel, qui ont apporté un appui extrêmement important qui a abouti aujourd'hui à la réalisation de ce projet, c'est-à-dire ce bâtiment qui a été construit grâce à l'appui financier de la MINUSCA.

Et aussi, c'est l'occasion de lancer un appel à tous les autres partenaires qui sont disposés à accompagner les efforts du Gouvernement, à faire autant. Je dis, la MINUSCA a fait ça toute seule, mais nous pensons qu'avec l'appui des autres partenaires, qui ont effectué le déplacement avec nous, qui font partie de la délégation, qui ont vu et qui ont apprécié d'ailleurs par la présence massive de la population, que ce projet s'inscrit dans un vaste programme. Et que s'ils se mettent à côté de la MINUSCA et du Gouvernement, nous pourrions aller très, très rapidement ouvrir d'autres postes pour sécuriser notre pays et véritablement permettre à la population, qui est sécurisée, de se mettre au travail dans l'esprit du développement, d'abord de l'amélioration de leur environnement propre et pour le développement, pour le bien-être de cette population.

Donc, pour nous, c'est un projet extrêmement important. Et, je voudrais encore féliciter la MINUSCA qui a pu réaliser ce projet en peu de temps. Vous savez, dans les interventions, il est apparu que la pose de la première pierre a eu lieu en août 2024. Nous sommes en janvier 2025. Nous venons de procéder à l'inauguration. Ça veut dire qu'il y a une volonté manifeste qui a animé les autorités de la MINUSCA qui ont effectué ce travail. Le Gouvernement va à être toujours disponible de continuer à travailler avec la MINUSCA et à inviter les autres partenaires à faire autant de telle manière à ce que nous puissions couvrir l'étendue du territoire parce que nous éprouvons énormément de difficultés avec plusieurs questions sécuritaires. Parce que si nous n'arrivons pas à gérer correctement les frontières, vous comprendrez aisément que c'est la sécurité qui va prendre un coup et ce n'est pas au bénéfice de la population.

Radio Ndéké Luka (Parfait Teddy Komessé) : Est-ce que c'est pour la bonne sécurisation que vous annoncez déjà l'installation prochainement d'une nouvelle base militaire ici ?

Premier ministre : C'est un début. Et puis, sur la base de ce qui est déjà concret, nous allons construire autour de ça. Il faut d'abord veiller à ce que les services soient effectifs, que les FACA et les forces de sécurité intérieures soient également là. Il faut aussi qu'au niveau de la sous-préfecture, les autres services de l'État soient en poste. Parce qu'il faut qu'il y ait la justice, il faut que les autres départements sectoriels s'installent ici à travers leurs représentants pour animer la vie économique et pourquoi pas politique de la sous-région, partant de là, de la République centrafricaine.

Guira FM (Guy Cyrille Kourandhaut-Ngaba) : Madame la Représentante spéciale, je suis Cyrille Kourandhaut de l'Information publique de la MINUSCA. Ma question c'est que vous l'avez dit dans votre allocation, au mois d'avril, le Gouvernement a adopté sa politique de gestion des espaces frontaliers. Aussitôt, en août, vous étiez ici pour la pause de la première pierre. Aujourd'hui, vous revenez pour l'inauguration. Pourquoi cette réaction de la MINUSCA en appui au gouvernement pour cette politique de gestion des espaces frontaliers ?

Représentante spéciale : Merci de votre question. D'abord, nous avons un mandat et ce mandat, nous l'accomplissons en accompagnement aux populations centrafricaines et en appui au Gouvernement centrafricain. Il est clair que la sécurité du territoire et la stabilité sur toute l'étendue du territoire font partie des priorités de ce mandat. Dans les espaces frontaliers particulièrement, pour nous, agir rapidement, mais agir aussi en rendant avec des standards de qualité, c'est simplement de manière concrète, amener les services de l'État de manière intégrée auprès de la population. Parce que comme vous le savez, la population ici, l'endroit le plus proche où elle pouvait obtenir certains services, c'est à plus de 55 kilomètres, c'est à Paoua. Avec ce poste mixte intégré, ce sont les services qui viennent vers la population. C'est l'État qui vient vers la population et qui est là présent auprès de la population. Donc ça, c'est essentiel, mais je voudrais aussi saisir l'opportunité de votre question pour rappeler ce qui a été dit ici.

Un poste de frontière mixte, ceux qui travailleront dans ce poste, leur mission essentielle sera de faciliter les échanges. Pas de compliquer les échanges, mais de faciliter les échanges. Des échanges qui sont facilités et sécurisés, parce que ces échanges facilités, c'est cette facilitation qui va amener la prospérité qu'attend la population de Bembéré et

au-delà de Bémbéré. Et bien sûr, comme vous le savez, la sécurisation des frontières, la Centrafrique est un pays enclavé. C'est un pays qui a énormément de kilomètres de frontières communes avec ces pays voisins. Ces frontières ne doivent plus être des lieux d'insécurité, mais des opportunités d'échanges et des opportunités de prospérité. Et c'est ce que nous facilitons avec ces postes de frontières mixtes.

Les échanges seront facilités parce que les services seront ici, seront sur place. Comme vous l'avez vu, il ne s'agira pas de personnes qui viendront travailler et repartiront au milieu de la journée. Ceux qui seront déployés ici, ils travailleront et habiteront ici. Donc, c'est un poste qui sera là. Il y aura une présence permanente 24 heures sur 24. Vous avez vu également, à part les espaces de travail, il y a les espaces de vie, le poste est équipé, mais également les moyens de travail, les moyens de travail avec les équipements dans les différents bureaux, mais également avec les moyens roulants. Donc, c'est tout cela qui est essentiel.

Mais encore une fois, ce que nous célébrons ici ensemble est possible parce que nous avons travaillé ensemble. Le défi avait l'air impossible. Quand nous nous sommes fixés le défi, en six mois, avoir un premier poste de frontière mixte pour la République centrafricaine et qui soit entièrement opérationnel, ce défi qui semblait impossible, a été possible parce que nous avons travaillé ensemble. Donc, c'est un appel à continuer à joindre nos efforts, à joindre nos énergies et à travailler ensemble.

Le Gouvernement, autant au niveau national, au niveau local, mais également coopération - vous avez vu, la délégation tchadienne était ici, coopération avec les pays voisins, la coopération régionale transfrontalière. La Centrafrique est une terre d'accueil, mais c'est une terre d'accueil qui doit être une terre d'accueil organisée, d'échanges organisés, d'échanges structurés et d'échanges qui bénéficient aux populations des deux espaces frontaliers. Je vous remercie.